

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



ABN·AMRO Investment Solutions

ESG Profile 4

un compartiment de ABN AMRO Funds

Catégorie d'Actions : A EUR Capitalisation (ISIN LU0121970809)

Ce Fonds est géré par ABN AMRO Investment Solutions, une société de gestion d'investissement du Groupe ABN Amro.

Objectif et politique d'investissement

ESG Profile 4 appartient à la catégorie des Profile Funds.

Le Fonds vise à augmenter la valeur de ses actifs à moyen et terme en appliquant une stratégie d'allocation à risque modéré à différentes catégories d'actifs, de manière directe ou indirecte (par l'intermédiaire de dérivés sur ce type d'actifs ou de Fonds). L'accent est mis sur la diversification géographique des investissements.

Le Fonds appliquera une allocation tactique autour de l'allocation stratégique suivante :

- Actions : 55%
- Obligations : 35%
- Titres de créance à court terme : 10%

Le Fonds peut être par ailleurs exposé aux marchés des matières premières et de l'or, dans la limite de 10 %, par le biais d'organismes de placement collectif, tels que les ETF et les ETC.

Le Fonds ne peut pas investir dans des actifs en défaut, mais il peut investir dans des actifs décotés à hauteur de 10 % de son actif net.

Le Fonds peut également utiliser des produits dérivés sur ce type d'actifs à des fins d'investissement et de couverture.

Le compartiment peut investir jusqu'à 20 % dans des comptes de dépôt, y compris des liquidités détenues sur des comptes courants auprès d'une banque accessible à tout moment.

Risque d'investissement durable

Le compartiment met en avant des facteurs environnementaux et sociaux et est considéré comme un produit d'investissement conformément à l'article 8 (1) du règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, tel qu'énoncé dans le Livre 1.

À cet égard, l'univers éligible est déterminé par des critères tels que, mais sans s'y limiter :

- des filtres d'exclusion : les filtres visent à exclure de l'univers initial les émetteurs et les activités susceptibles d'avoir un effet négatif sur la société et l'environnement ou les droits de l'homme (activités et exclusions normatives). C'est pourquoi certaines activités controversées sont exclues, telles que, mais sans s'y limiter, la production d'armes, les producteurs et vendeurs de tabac, les OGM, les jeux d'argent, les divertissements pour adultes, le cannabis à des fins récréatives, le forage de l'Arctique, le gaz de schiste, les sables bitumineux,

l'extraction du charbon, la fourrure et les spécialités. cuir etc. (sous réserve de certains seuils selon le Livre I). Les émetteurs impliqués dans de graves violations des droits de l'homme et des atteintes à l'environnement sont également exclues. Le compartiment pourra appliquer des exclusions supplémentaires de la politique d'investissement durable de base du Gestionnaire d'investissement externe.

- Une approche « best in class » ou de sélectivité : à cet égard, le compartiment identifie les émetteurs qui gèrent mieux leur risque ESG que leur groupe de pairs. Le compartiment n'investira que dans des fonds externes qui sont conformes à l'Art.8 ou à l'Art.9 du règlement SFDR ou qui possèdent un label européen de durabilité. Les fonds externes peuvent s'écarter de la politique d'investissement durable de la société de gestion qui s'applique aux investissements directs. L'analyse extra-financière couvre au moins 90 % des investissements du portefeuille. Les instruments dérivés ne sont pas couverts par l'analyse ESG.

Relation avec le Portefeuille de référence

Ce Fonds fait l'objet d'une gestion active. Il est comparé à l'indice 55% * (50% MSCI Europe TR Net + 40% MSCI World ex Europe TR Net + 10% MSCI EM TR Net) + 25% Bloomberg Barclays Euro Aggregate TR Index 1-10 Year + 5% Bloomberg Barclays Global High Yield Corporate EUR Hedged + 2,5% JP Morgan EMBI Global Composite EUR Hedged + 2,5% JP Morgan CEMBI Broad Diversified Composite EUR Hedged + 10% Euribor 1 month Capitalized à des fins d'indication de performance et de niveau de risque. La comparaison à cet indice ne constitue ni un objectif ni une contrainte de gestion et de composition du portefeuille, et le Fonds ne limite pas son univers aux titres qui composent l'indice. L'indice n'évalue pas et ne choisit pas ses titres en fonction de caractéristiques environnementales et/ou sociales. Il ne correspond donc pas aux caractéristiques ESG promues par le Fonds.

Aussi les performances du compartiment peuvent-elles nettement s'écarter de celles de l'indice de référence.

La monnaie de référence du Fonds est EUR.

La durée minimale de détention recommandée est de 5 années.

Les revenus sont systématiquement réinvestis.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts chaque jour bancaire ouvrable au Luxembourg.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible

Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé



Le profil de risque et de rendement du Fonds repose sur les fluctuations de valeur subies par un investissement dans ce Fonds. Le classement du Fonds reflète avec une précision raisonnable le risque du Fonds dans les conditions de marché antérieures. Les données historiques sur lesquelles repose le profil ne donnent pas d'indication fiable quant au risque inhérent aux circonstances et événements dans le futur qui sont différents de ce à quoi le Fonds a été exposé par le passé.

Le profil de risque et de rendement d'un Fonds est fourni à titre indicatif ; il ne constitue ni objectif, ni une garantie et peut changer au fil du temps.

La catégorie de risque la plus faible ne signifie pas que le Fonds est dénué de tout risque. Un potentiel de performance supérieur s'accompagne généralement de risques potentiels plus élevés.

Le fonds est classé dans la catégorie 5 car le prix de ses parts est soumis à des fluctuations relativement fortes et les pertes tout comme les gains peuvent par conséquent être assez élevés.

Pourquoi le Fonds appartient-il à cette catégorie spécifique?

Le niveau de risque de ce Fonds est généralement déterminé par son allocation d'actifs, par les marchés d'investissement et secteurs économiques ainsi que par son exposition aux changes.

Le niveau de risque du Fonds reflète essentiellement le risque découlant de l'exposition aux actions, aux obligations, aux instruments du marché monétaire et à des dérivés sur ce type d'actifs.

D'autres risques qui sont importants pour le Fonds mais ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur synthétique sont décrits ci-après :

Risque lié aux marchés émergents : Les investissements sur les marchés émergents sont susceptibles d'être exposés à une volatilité supérieure à la moyenne. De plus, certains marchés émergents offrent une sécurité inférieure à celle de la majorité des marchés développés internationaux. Aussi, les services des opérations de portefeuille, de liquidation et de conservation pour le compte de Fonds investis sur les marchés émergents peuvent s'accompagner d'un risque supérieur.

Risque lié aux petites capitalisations et aux secteurs spécialisés ou restreints :

Les investissements en petites capitalisations ou dans des secteurs spécialisés ou restreints peuvent faire l'objet d'une volatilité supérieure à la moyenne. Les petites entreprises peuvent se trouver dans l'incapacité de générer de nouveaux fonds aptes à soutenir leur croissance et leur développement, leur direction peut manquer de vision ou elles peuvent développer des produits destinés à des marchés nouveaux et incertains.

Risque de contrepartie : Ce risque est lié à la capacité d'une contrepartie à une transaction financière à satisfaire ses engagements tels que le paiement, la livraison et le remboursement.

Risque lié aux instruments dérivés : En investissant dans des instruments dérivés négociés de gré à gré ou cotés, le Fonds vise à couvrir le risque et/ou à exercer un effet de levier sur le rendement de sa position. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que l'effet de levier renforce la volatilité du Fonds.

Risque opérationnel et de dépôt : Certains marchés sont moins réglementés que la plupart des marchés internationaux ; aussi les services de dépôt et de la liquidation offerts au Fonds sur de tels marchés peuvent s'accompagner de risques supérieurs.

Pour obtenir de plus amples informations sur les risques, veuillez consulter la section « Investment risks » du prospectus du Fonds, qui est disponible à l'adresse www.abnamroinvestmentsolutions.com.

Frais

Les frais que vous acquittez sont utilisés pour couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de sa commercialisation et sa distribution. Ces frais diminuent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	1,00 %

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	0,89 %
----------------	--------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

Les frais d'entrée et de sortie présentés correspondent à des chiffres maximum. Il se peut dans certains cas que vous payiez moins – veuillez consulter votre conseiller financier pour connaître le montant effectif.

Le pourcentage des frais courants présent ici repose sur les dépenses engagées pendant la période de douze mois clôture le 31 décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre et exclut :

- Les commissions de performance
- Les coûts des opérations de portefeuille, sauf dans le cas des frais d'entrée/de sortie acquittés par le Fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

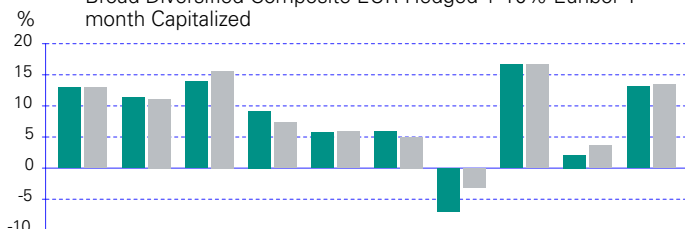
En cas de conversion d'actions, une commission maximum de 1,00% peut être facturée aux investisseurs.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter la section « Fees and Costs » du prospectus du Fonds, qui est disponible à l'adresse www.abnamroinvestmentsolutions.com.

Performances passées

■ A EUR Capitalisation

■ 55% * (50% MSCI Europe TR Net + 40% MSCI World ex Europe TR Net + 10% MSCI EM TR Net) + 25% Bloomberg Barclays Euro Aggregate TR Index 1-10 Year + 5% Bloomberg Barclays Global High Yield Corporate EUR Hedged + 2,5% JP Morgan EMBI Global Composite EUR Hedged + 2,5% JP Morgan CEMBI Broad Diversified Composite EUR Hedged + 10% Euribor 1 month Capitalized



	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
■	12,9	11,4	13,9	9,2	5,7	5,9	-7,0	16,6	2,1	13,1
■	12,9	11,1	15,6	7,3	5,9	5,0	-3,2	16,6	3,6	13,4

Les performances passées ne sauraient augurer des résultats futurs.

Les performances passées présentées ici tiennent compte de tous les frais et coûts. Les frais d'entrée/de sortie sont exclus du calcul des performances passées. La part a été lancée en juin 2001.

Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en tant que variation en pourcentage de la Valeur nette d'inventaire du Fonds à la fin de chaque exercice.

Le 01/01/2019, l'indice de référence est devenu 55% * (50% MSCI Europe TR Net + 40% MSCI World ex Europe TR Net + 10% MSCI EM TR Net) + 25% Bloomberg Barclays Euro Aggregate TR Index 1-10 Year + 5% Bloomberg Barclays Global High Yield Corporate EUR Hedged + 2,5% JP Morgan EMBI Global Composite EUR Hedged + 2,5% JP Morgan CEMBI Broad Diversified Composite EUR Hedged + 10% Euribor 1 month Capitalized.

Informations pratiques

Société de gestion

ABN AMRO Investment Solutions, une société de gestion d'investissement du Groupe ABN Amro.

Banque dépositaire

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch.

Informations complémentaires

Des informations complémentaires sur le Fonds, le prospectus et les derniers rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus, sans frais et en langue anglaise, auprès de la Société de gestion, des agents locaux ou sur Internet à l'adresse www.abnamroinvestmentsolutions.com.

Politique de rémunération

Les détails de la politique de rémunération la plus récente de la Société de gestion, y compris, de manière non exhaustive, une description du calcul de la rémunération et des avantages, pourront aussi être disponibles sur le site Internet suivant, une fois que ces derniers auront été approuvés par l'AMF : <https://www.abnamroinvestmentsolutions.com/en/footer/Regulatory-information.html> et un exemplaire papier est disponible sans frais sur demande au siège social de la Société.

Publication des prix

Le dernier prix des actions du Fonds est disponible à l'adresse www.abnamroinvestmentsolutions.com.

Conversion d'Actions

Les actionnaires peuvent demander la conversion de tout ou partie de leurs actions en actions d'un autre Fonds ou d'une autre catégorie ou classe. Pour obtenir de plus amples informations sur la manière de convertir des actions et sur les règles en

vigueur, les actionnaires sont priés de se référer au prospectus (section « Subscriptions, Conversion and Redemptions of Shares »).

Informations spécifiques sur le Fonds

Le présent document d'Informations clés pour l'investisseur décrit une catégorie d'actions d'un compartiment de la SICAV AAF, tandis que le prospectus ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel sont préparés pour la SICAV AAF dans son intégralité. L'actif et le passif de chacun des compartiments du fonds à compartiments multiples AAF sont séparés en vertu de la loi, aussi seuls les bénéfices ou pertes du compartiment ont-ils un impact sur votre investissement.

D'autres catégories d'actions peuvent être disponibles pour ce Fonds. Les investisseurs trouveront plus de détails à ce sujet dans le prospectus. Pour obtenir de plus amples informations sur les catégories d'actions distribuées au public dans leur juridiction, les investisseurs sont priés de consulter www.abnamroinvestmentsolutions.com.

Législation fiscale

Le Fonds est régi par les lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction du pays de résidence de l'actionnaire, le Domicile du Fonds peut avoir une incidence sur sa situation fiscale personnelle. Pour obtenir de plus amples détails, l'actionnaire devrait consulter un conseiller fiscal.

Responsabilité

La responsabilité de ABN AMRO Investment Solutions, une société de gestion d'investissement du Groupe ABN Amro ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.